CONTRE LE PROJET RATP, LE COMBAT CONTINUE

Beaucoup d'entre vous pensent que les travaux en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse sont presque terminés. Détrompez-vous !

CONTRE LE PROJET RATP, LE COMBAT CONTINUE !

- Facebook
- Twitter
- Google+
- Email

Link

Embed

Copy and paste this HTML code into your webpage to embed.

Les travaux engagés depuis l'été 2016 par la RATP ne concernent que la première phase du projet (**en bleu** sur le schéma ci-dessous). La seconde phase (**en rouge**)

consistera à créer 4 voies de garage supplémentaires. Or ces installations transformeront notre gare **en un véritable site industriel, annexe de Massy.**

Une fois en service, ces aménagements :

- Engendreraient de nombreuses nuisances (circulations à vide de nuit, bruit, lumière) que la RATP rend volontairement illisibles dans ses rapports. La vidéo plus haut ne sera plus un cas exceptionnel de manoeuvre bruyante.
- Entraineraient des circulations de trains sans passagers jusqu'à Orsay ou Massy. Aucun bénéfice pour les usagers au sud de ces gares,
- Coûteraient près de **30 Millions d'€** (en plus des **33 M€** de la phase 1),
- Nécessiteraient des murs de soutènement allant jusqu'à **6m de hauteur**. Si si, c'est bien 6m sur les plans de la RATP, et cela sans compter le train au-dessus.

Savez-vous que le STIF et la Municipalité envisagent, près de la gare, la construction d'un parking relais de 380 places ?

Un parking complémentaire près de la gare, nous sommes nombreux à l'attendre, mais pas à n'importe quel prix !

- Le nombre de places est imposé par le STIF. Ce projet, totalement disproportionné va accroitre les problèmes de circulation dans un centre-ville déjà saturé,
- La commune devrait participer au financement à hauteur de **4M€**. Comment pourrait-elle, dès lors, financer les autres équipements publics tant attendus (centre de loisirs, restaurant scolaire),
- Le tarif mensuel pourrait être **multiplié par 4 (environ 56€/mois avec Pass Navigo)**,
- Cette augmentation de tarifs ne bénéficierait pas à la commune.

STOPPONS CE PROJET D'EXTENSION

DEMESURÉ !

Suite, aux irrégularités constatées dès la phase 1 au regard du code de l'environnement, « Riverains du RER B Saint-Rémy » et l'Union des Amis du Parc ont engagé un recours juridique. Le collectif soutient financièrement cette première action et doit se doter des moyens d'agir pour le futur grâce à vos dons. Nous remercions vivement nos premiers contributeurs.

Rejoignez-nous sur le site :
https://www.helloasso.com/associations/collectif-pole-gare-saint-remy

Pour en savoir plus…

Les actions menées ces dernières années ont permis d'obtenir l'abandon de la voie de garage 12 ainsi que celui du tiroir de retournement en arrière gare (Délibération du 22/3/2017). Malgré cela, le projet reste surdimensionné, onéreux, très impactant et insuffisamment justifié comme le relève de nouveau l'Autorité Environnementale (Ae) dans son deuxième rapport du 27/9/2017.

Non à l'abandon du projet de voies de garage supplémentaires sur la réserve foncière « RER B » du site de Massy/Palaiseau, à proximité des ateliers de maintenance, au profit des travaux du Grand Paris Express !

Certes, le site de Massy va subir de nombreuses modifications avec l'intégration des gares du Tram-Train Massy-Evry (TTME) et de la ligne 18 du Grand Paris Express. Mais les études d'implantation des voies de garage à Massy existent, la faisabilité a été démontrée et les réserves foncières sont clairement identifiées dans le schéma directeur de 2013.

La RATP & le STIF sacrifient donc sciemment l'entrée du Parc Naturel Régional avec une vision à court-terme qui priorise aveuglément le Grand Paris Express.

Le choix de la taille du parking (380 places) serait basé sur les besoins liés aux flux en provenance des communes limitrophes et à la suppression de places en centre ville. L'inadaptation de ce quartier à de tels flux, l'asphyxie actuelle par la circulation du centre ville ne sont pas pris en compte ! L'Ae demande d'ailleurs à la RATP d'intégrer les éléments concernant ce parc relais dans son étude

d’impact.

Un tel projet coûterait cher : environ 40 M€. La Département et le STIF le financeraient à hauteur de 90%, ce qui laisserait 4M€ à la charge de la commune. Cela représenterait plus d’un an de budget d’investissement.

Le parking prévu serait géré par un opérateur privé et ne rapporterait aucun subside à la commune. Cela signifierait une augmentation de tarif pour l’usager. Pour exemple, voici une comparaison de tarifs :

Tarif actuel	St Rémy		parking à Orsay Dubreuil	
	Habitant	Hors commune	Avec Pass Navigo	Sans Pass Navigo
Jour (base 10h30)	1 €	3 €	5.9 €	
Semaine	3,50 €	12 €	17,00 €	25,50 €
Mois	14 €	48 €	56,60 €	89,30 €

Pensons autrement ! Arrêtons les projets disproportionnés, basés sur des solutions du passé, qui ne répondent ni aux besoins de la population, ni ne préparent aux futures mobilités !

Le Collectif Pôle Gare Saint-Rémy est soutenu par les associations :

- EPAC (Ensemble pour un autre cœur de ville)
- Les Habitants de Beauséjour
- Les Habitants du Quartier du Rhodon
- MDB (Mieux se déplacer à bicyclette)
- Quartier du Petit Chevincourt
- Riverains du RER B Saint-Rémy
- SRE (Saint-Rémy Environnement)
- UAP (Union des Amis du Parc)
- VHSR (Vivre les Hauts de Saint-Rémy)
- COURB (Comité des usagers du RER B)

Octobre 2017

Lien vers version imprimable : Le combat n’est pas terminé! Octobre 2017